



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'Impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

#### 1. Intitulé du projet

L'ohissement " Residences du trocadero 1-2 "

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Iovre Investissements opv

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Alfredo FERREIRA

RCS / SIRET

4 8 4 8 2 3 6 4 6 0 0 0 2 7

Forme juridique

SARL -

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5° A)	Defrichage superficiele 1,9 ha.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Defrichage de parcelles -

#### 4.2 Objectifs du projet

Urbanisation en vue de création d'un lotissement à usage d'habitation.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Création de 58 logements (lots)

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Création de 58 lots.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Défrichement pour la délivrance d'un permis d'aménager.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Défrichement -

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue de la fontaine et rue du trocadéro.  
45500 GIEN -

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2° 65' 59" 82 Lat. 47° 67' 94" 39

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

GIEN -

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Création d'un lotissement de 58 lots en 2 parties -  
20 lots au Nord - 38 lots au Sud -

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

**5.1 Occupation des sols**

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Friches et boisement partiel -

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Orieu -

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CENTRALE NUCLEAIRE A 12 km
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'Impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

En vu d'un défrichement -

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Centrale à 12 km -

**Risques et nuisances**

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

**Commodités de voisinage**

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <span style="float: right;">X</span>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) <span style="float: right;">X</span>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <span style="float: right;">X</span>
4	Un plan du projet <u>ou</u> pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <span style="float: right;">X</span>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

Cier

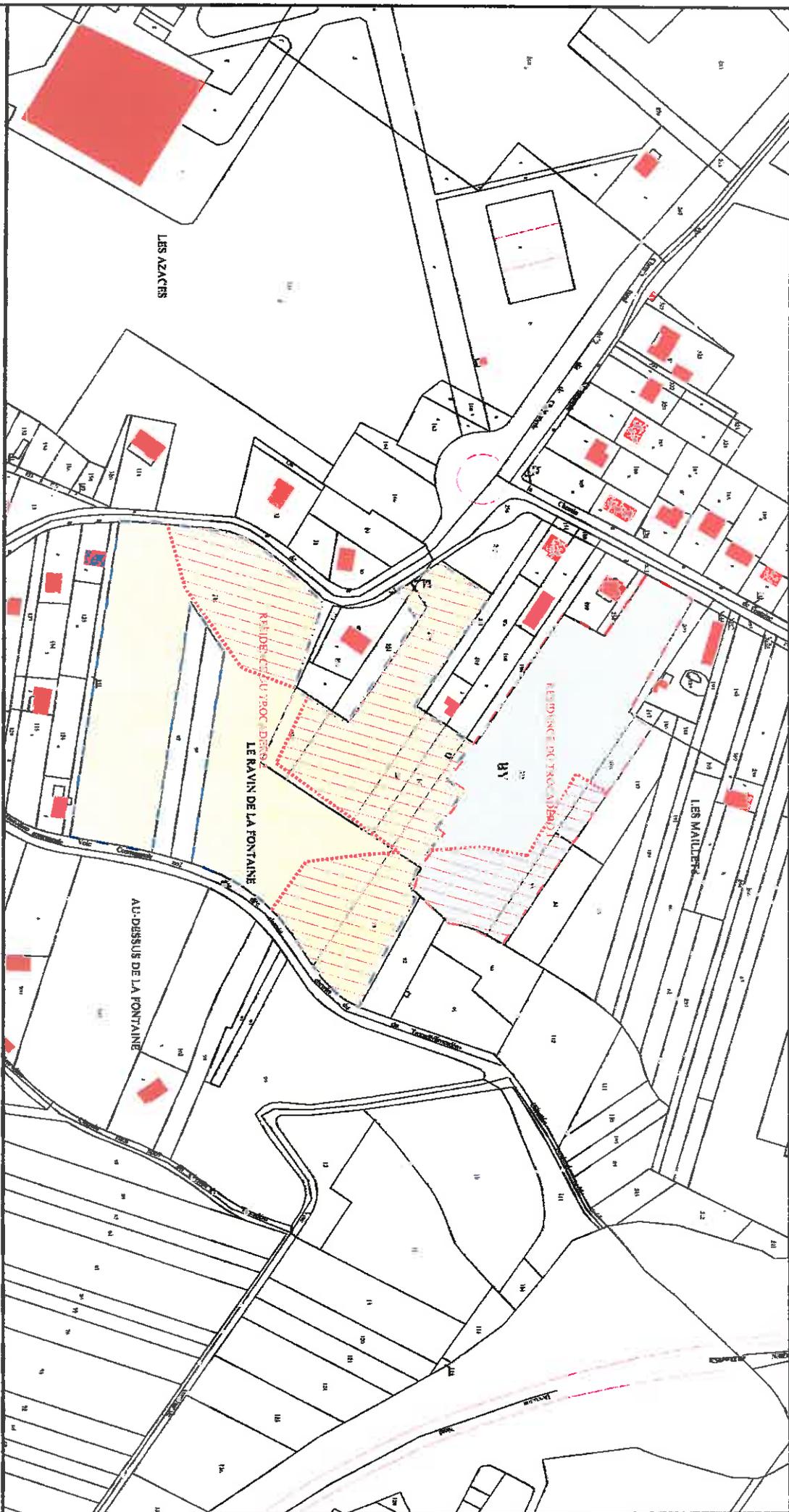
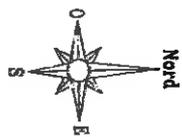
le

19/09/2013

Signature

*[Signature]*  
**Sarl**  
**Immobiliens CPV**  
 77 avenue du Président Wilson - 45500 CIERP  
 Tél : 02 38 53 17 23  
 Port : 01 50 00 34 54  
 Fax : 02 38 53 17 23  
 RCS Montargis 481 812 515 0002 - APE : 6812Z

**PLAN DE MASSE**

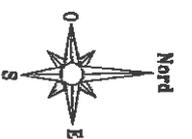


Département du Loiret

**COMMUNE DE GIEN**

Lieu-dit : La Fontaine

**VUE AERIENNE**



Cabinet SOUESME  
GEOMETRE EXPERT D.P.L.G.  
43110 CHATEAUNEUF/LOIRE



Photo 2  
Zone à défricher : th9900000

REF : 2006/004  
Echelle : 1/2000



Photo 1



Photo 2

## COMMUNE DE GIEN

### « RESIDENCE DU TROCADERO 1 »

## NOTE DE PRESENTATION

### SOMMAIRE :

1-Situation

2-Caractéristiques du terrain

3-Environnement-Abords-Paysage

3-1-Situation existante aux abords du projet

3-2-Environnement naturel et architectural

3-3-Paysage-Impact du projet

4-Urbanisme

4-1-Règles communales applicables au projet

4-2-Contexte foncier

4-3-Parti d'aménagement

5-Projet d'aménagement

6-Equipements

6-1-Equipements publics

6-2-Equipements prévus dans l'aménagement

6-3-Gestionnaire des équipements créés

Annexes

## **1-SITUATION :**

Le terrain est situé à 2 Kms du centre-ville de Gien. Il est limité à l'ouest, par la rue de la Fontaine, au nord, par une maison et un terrain non bâti, à l'est, par le ravin de la Fontaine, et au sud, par une maison et des terrains non bâtis.

### VUE N°1 : ACCES AU PROJET DEPUIS LA RUE DE LA FONTAINE



## **2-CARACTERISTIQUES DES TERRAINS :**

Le périmètre du projet présente une forme quasi-rectangulaire, d'une surface de 12336M<sup>2</sup>. Le relief est marqué avec une pente orientée au sud-est, vers le fond du vallon. Les terrains sont constitués d'anciennes terres et prairies, en friches et partiellement boisés à l'est, en rive du projet.

On notera la présence d'un ravin dont la falaise borde le projet dans sa partie est.

La géologie est constituée d'une formation à silex (argiles et sables à silex).

VUE N°2 : ACCES AU PROJET DEPUIS LA RUE DE LA FONTAINE



VUE N°3 : ENTREE SUR LE SITE DEPUIS LA RUE DE LA FONTAINE



### **3-ENVIRONNEMENT-ABORDS-PAYSAGE :**

#### **3-1-SITUATION EXISTANTE AUX ABORDS DU PROJET :**

- Le projet est desservi par la rue de la Fontaine voie de desserte du quartier entre la Loire au sud, et la déviation de la ville, au nord.
- Les abords du projet sont peu bâtis et d'un environnement à l'ambiance naturelle et boisée.

#### **VUE N°4 : VUE GENERALE VERS LE SUD-EST**



- Le projet prend place dans un secteur résidentiel construit de part et d'autre de la rue de la Fontaine et ouvre l'urbanisation vers l'est.

VUE N°5 : VUE GENERALE VERS L'EST :



### **3-2-ENVIRONNEMENT NATUREL ET ARCHITECTURAL :**

-L'environnement naturel et paysagé est celui d'un rebord de vallon avec un pente de plus en marquée d'ouest en est . A l'extrême est du projet se développe une pente abrupte, dite « Ravin de la Fontaine ». Ce vallon est principalement boisé.

-L'environnement architectural est très peu prégnant et se fond dans l'ambiance végétale.

### **3-3- PAYSAGE et ENVIRONNEMENT-IMPACT DU PROJET :**

Les informations exposées aux deux alinéas ci-dessus (3-1 et 3-2) mettent en évidence l'impact du projet sur les paysages environnants. Cet impact sera significatif depuis le fond du vallon (rue du Trocadéro) dont le versant ouest sera partiellement bâti, alors que le versant est restera majoritairement boisé. Il sera nettement moins significatif depuis la rue de la Fontaine, déjà bâtie.

#### **4-URBANISME :**

##### **4-1-REGLES APPLICABLES AU PERIMETRE DU PROJET :**

Le règlement de la zone AUf du plan local d'urbanisme est applicable au périmètre du lotissement. Une petite partie (le long du chemin de la Fontaine) , est concerné par la zone UC.

##### **4-2-CONTEXTE FONCIER :**

La commune cède le terrain au pétitionnaire.

##### **4-3-PARTI D'AMENAGEMENT :**

Le parti d'aménagement prend en compte la possibilité de deux extensions de voirie vers le nord-est et vers le sud

#### **5-PROJET D'AMENAGEMENT :**

Le projet d'aménagement comprend un total de 3 îlots qui doivent permettre la construction de 20 Logements.

Un permis de construire groupé valant division sera déposé sur chaque îlot.

Aucun règlement particulier n'est prévu. Le plan de composition définit les SDP applicable à chaque îlot.

Une servitude de passage de canalisations d'assainissement est nécessaire sur l'îlot n°2.

#### **6-EQUIPEMENTS :**

##### **6-1-EQUIPEMENTS PUBLICS :**

Les équipements communaux permettent la réalisation de cet aménagement :  
La desserte en eau potable, en électricité et en téléphone se fera à partir de la rue de la Fontaine. L'assainissement collectif séparatif sera raccordé rue de du Trocadéro par passage en servitude sur un terrain extérieur au périmètre du projet.

##### **6-2-EQUIPEMENTS PREVUS DANS L'AMENAGEMENT :**

Chaque lot disposera des branchements individuels suivants : Assainissement séparatif, Eau potable, Electricité, Téléphone. Le projet ne sera pas desservi par le Gaz.

Les eaux pluviales seront temporisées par la création d'un bassin le long de la ru du Trocadéro.

Les espaces communs, réalisés par le lotisseur, comprendront notamment un réseau d'éclairage public, l'ensemble des voiries, parkings et réseaux divers prévus au programme des travaux ainsi que des espaces verts .

### **6-3-GESTIONNAIRE DES EQUIPEMENTS CREES :**

Les espaces communs seront cédés à une association syndicale libre des propriétaires des lots du lotissement.

#### **Annexes :**

- Intégration du projet sur photographie aérienne
- Plan cadastral du quartier avec position du bassin eaux pluviales.



## COMMUNE DE GIEN

### « RESIDENCE DU TROCADERO 2 »

## NOTE DE PRESENTATION

### SOMMAIRE :

1-Situation

2-Caractéristiques du terrain

3-Environnement-Abords-Paysage

3-1-Situation existante aux abords du projet

3-2-Environnement naturel et architectural

3-3-Paysage-Impact du projet

4-Urbanisme

4-1-Règles communales applicables au projet

4-2-Parti d'aménagement

5-Projet d'aménagement

6-Equipements

6-1-Equipements publics

6-2-Equipements prévus dans l'aménagement

6-3-Gestionnaire des équipements créés

Annexes :

Intégration du projet sur photo aérienne.

Intégration du projet sur plan cadastral

## **1-SITUATION :**

Le terrain est situé à 2 Kms du centre-ville de Gien. Il est limité à l'ouest, par la rue de la Fontaine, au nord, par le projet « Trocadéro 1 » et un terrain boisé, à l'est, par la rue du Trocadéro, et au sud, par des maisons d'habitation..

VUE N°1 : DEPUIS LA RUE DU TROCADERO : Partie sud du terrain à aménager.



## **2-CARACTERISTIQUES DES TERRAINS :**

Le périmètre du projet présente une forme complexe notamment entravée d'une parcelle BY n°96 . La surface concernée est de 30583 M2 . Le relief est très marqué avec une pente orientée au nord-ouest – sud-est , particulièrement marquée dans la partie nord-ouest dénommée « ravin de la Fontaine » . Les terrains sont constitués d'anciennes terres et prairies , en friches et partiellement boisés .

La géologie est constituée d'une formation à silex (argiles et sables à silex).

VUE N°2 : ACCES AU PROJET DEPUIS LA RUE DE LA FONTAINE : En arrière-plan, coteau boisé à l'est de la rue du Trocadéro.



VUE N°3 : RUE DU TROCADERO : A droite, terrain à aménager.



VUE N° 4 : RUE DE LA FONTAINE : A droite accès au projet.



### **3-ENVIRONNEMENT-ABORDS-PAYSAGE :**

#### **3-1-SITUATION EXISTANTE AUX ABORDS DU PROJET :**

-Le projet est desservi d'une part, par la rue de la Fontaine à l'ouest ( voie de desserte du quartier entre la Loire au sud, et la déviation de la ville, au nord) ; et d'autre part, par la rue du Trocadéro à l'est, et ce, sur une large façade.

-Les abords du projet sont peu bâtis et d'un environnement à l'ambiance naturelle et boisée.

-Le projet prend place dans un secteur résidentiel construit de part et d'autre de la rue de la Fontaine , et au sud, jusqu'à la rue du Trocadéro.

### **3-2-ENVIRONNEMENT NATUREL ET ARCHITECTURAL :**

-L'environnement naturel et paysagé est celui d'un vallon pentu , la rue du Trocadéro formant le fond de ce vallon.

-L'environnement architectural est très peu prégnant et se fonde dans l'ambiance végétale.

### **3-3- PAYSAGE et ENVIRONNEMENT-IMPACT DU PROJET :**

Les informations exposées aux deux alinéas ci-dessus (3-1 et 3-2) mettent en évidence l'impact du projet sur les paysages environnants. Cet impact sera significatif depuis le fond du vallon (rue du Trocadéro) dont le versant ouest sera bâti, alors que le versant est restera majoritairement boisé. Il sera nettement moins significatif depuis la rue de la Fontaine, déjà bâtie.

## **4-URBANISME :**

### **4-1-REGLES APPLICABLES AU PERIMETRE DU PROJET :**

Le règlement de la zone AUf du plan local d'urbanisme est applicable au périmètre du lotissement.

### **4-2-PARTI D'AMENAGEMENT :**

Le parti d'aménagement prend en compte à la fois, les orientations d'aménagement du PLU, et les contraintes liées au relief accidenté du secteur.

## **5-PROJET D'AMENAGEMENT :**

Le projet d'aménagement comprend un total de 38 Logements comme suit :

- \*1 Ilot devant recevoir 7 logements
- \*1 Ilot devant recevoir 2 logements.
- \*29 lots devant recevoir une habitation monofamiliale.

Un permis de construire groupé valant division sera déposé sur chaque îlot.

Aucun règlement particulier n'est prévu. Le plan de composition définit les SDP applicable à chaque îlot et à chaque lot.

Des servitudes de passage sont nécessaires à la desserte de certains lots par les réseaux. Elles sont définies sur le plan de composition.

## **6-EQUIPEMENTS :**

### **6-1-EQUIPEMENTS PUBLICS :**

Les équipements communaux permettent la réalisation de cet aménagement :  
La desserte en eau potable, en électricité et en téléphone se fera à partir de la rue de la Fontaine et de la rue du Trocadéro. L'assainissement collectif séparatif sera raccordé rue de du Trocadéro .

### **6-2-EQUIPEMENTS PREVUS DANS L'AMENAGEMENT :**

Chaque lot disposera des branchements individuels suivants :Assainissement séparatif, Eau potable, Electricité, Téléphone. Le projet ne sera pas desservi par le Gaz.

Les espaces communs, réalisés par le lotisseur, comprendront notamment un réseau d'éclairage public, l'ensemble des voiries, parkings et réseaux divers prévus au programme des travaux ainsi que des espaces verts .

La collecte des ordures ménagères se fera sur les voies créées à l'exception de la petite impasse de la rue du Trocadéro qui disposera d'une aire de présentation à son entrée.

### **6-3-GESTIONNAIRE DES EQUIPEMENTS CREES :**

Les espaces communs seront cédés à une association syndicale libre des propriétaires des lots du lotissement.

# COMMUNE DE GIEN

Lieu-dit : Chemin de la Fontaine

" Résidence du Trocadéro "

ZONE NATURA 2000

